

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.*

**COMMUNIQUÉ DU 12 SEPTEMBRE 2025**  
**RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DES INFORMATIONS**  
**RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES**  
**DE LA SOCIETE**



**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS ORDINAIRES**  
**DE LA SOCIETE ALTAMIR**  
**INITIEE PAR LA SOCIETE**  
**Amboise SAS**



Le présent communiqué a été établi par ALTAMIR et est diffusé le 12 septembre 2025 en application des dispositions des articles 231-27,3° et 231-28 I du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son Règlement Général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité en date du 11 septembre 2025 relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société ALTAMIR (l'« **Offre** »), apposé le visa n° 25-369 sur la note en réponse établie par ALTAMIR (la « **Note en Réponse** »).

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'ALTAMIR ont été déposées auprès de l'AMF et mises à la disposition du public le 12 septembre 2025. Elles complètent la Note en Réponse établie par ALTAMIR.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'ALTAMIR sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'ALTAMIR ([www.altamir.fr](http://www.altamir.fr)) et des exemplaires peuvent être obtenus sans frais auprès de :

**ALTAMIR**

61, rue des Belles Feuilles  
75116 PARIS

***Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres.***

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

**Avertissement**

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Le présent communiqué n'est pas destiné à être diffusé dans ces pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

ALTAMIR décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation par toute personne de ces restrictions.